



GENOTHER

20 RUE HENRI-DESBRUERES

91000 EVRY COURCOURONNES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ARICE

64 RUE DU ROCHER

75008 PARIS

GENOTHER

20 RUE HENRI-DESBRUERES

91000 EVRY COURCOURONNES

COMPTES ANNUELS au 31/12/2025

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	6
- <i>Détail bilan</i>	7 et 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 et 10
- <i>Annexe</i>	11 à 15

ARICE

64 RUE DU ROCHER

75008 PARIS

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

**GENOTHER
20 RUE HENRI-DESBRUERES
91000 EVRY COURCOURONNES**

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	26 095 888 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	0 Euros

**Fait à PARIS
Le 27/04/2026**

**DU COURTIEUX Julie
EXPERT-COMPTABLE**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 990		9 990		9 990	
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	25 765 838		25 765 838	9 887 670	15 878 169	160,59
	Charges constatées d'avance (2)	2 014		2 014		2 014	
	Total II	25 777 842		25 777 842	9 887 670	15 890 173	160,71
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)	318 045		318 045		318 045	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	26 095 888		26 095 888	9 887 670	16 208 218	163,92

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 9		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
FONDS DÉDIÉS	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)						
	Situation nette (sous total)						
	Fonds propres consommables						
PROVISIONS	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I						
PROVISIONS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses	149		9 706 285		9 706 136	100.00
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	42 184		181 385		139 201	76.74
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	87 203				87 203	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	23 336 564				23 336 564	
DETTES (1)	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	2 290 989				2 290 989	
	Total IV	25 757 088		9 887 670		15 869 419	160.50
	Ecarts de conversion passif (V)	338 799				338 799	
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	26 095 888		9 887 670		16 208 218	163.92

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	9	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	26 990				26 990	
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	101 792		179 867		78 074	43.41
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	1				1	
Total I	128 784		179 867		51 083	28.40
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	206 719		181 533		25 186	13.87
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	64				64	
Salaires et traitements	77 022				77 022	
Charges sociales	33 731				33 731	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	0				0	
Total II	317 537		181 533		136 003	74.92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	188 753		1 667		187 086	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	9	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	278	000			278 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change			1	667	1 667	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	278	000	1	667	276 333	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	26	538			26 538	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	26	538			26 538	
2. Résultat financier (III-IV)	251	462	1	667	249 795	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	62	709			62 709	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	62	709			62 709	
Total des produits (I+III+V)	406	784	181	533	225 250	124.08
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	406	784	181	533	225 250	124.08
5. EXCEDENT OU DEFICIT						

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	9	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature		331 000			331 000	
Bénévolat						
TOTAL		331 000			331 000	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature		331 000			331 000	
Personnel bénévole						
TOTAL		331 000			331 000	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 9	Euros	%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	9 990		9 990	
41100000 CLIENTS	9 990		9 990	
DISPONIBILITES	25 765 838	9 887 670	15 878 169	160.59
51200000 BNP CPT PRINCIPAL		7 000 000	7 000 000	100.00
51210000 BNP USD		2 887 670	2 887 670	100.00
51210010 BNP Paribas - BNP CPT PRINCIPA	10 151 608		10 151 608	
51220000 BNP PLACEMENT CSL	786 161		786 161	
51221000 DAT BNP EUROS	12 500 000		12 500 000	
51240040 BNP Paribas - BNP USD	183 698		183 698	
51275000 BNP CPT TERME USD	2 127 660		2 127 660	
51880000 Intérêts courus à recevoir	16 712		16 712	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 014		2 014	
48600000 Charges constatées d'avance	2 014		2 014	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 777 842	9 887 670	15 890 173	160.71
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	318 045		318 045	
47600000 Différence de conversion - Act	318 045		318 045	
TOTAL GENERAL	26 095 888	9 887 670	16 208 218	163.92

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	9	Euros	%
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)						
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)						
TOTAL FONDS PROPRES						
TOTAL FONDS DEDIES						
TOTAL PROVISIONS						
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		149	9 706 285		9 706 136	100.00
45500000 COMPTE COURANT GENETHON		149			149	
45510000 COMPTE COURANT GENETHON			149		149	100.00
45520000 COMPTE COURANT ANR			7 000 000		7 000 000	100.00
45530000 COMPTE COURANT SPARK			2 706 136		2 706 136	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		42 184	181 385		139 201	76.74
40100000 FOURNISSEURS		19 176	76 811		57 635	75.04
40813000 FACTURES NON PARVENU		23 009	104 574		81 566	78.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES		87 203			87 203	
42820000 Dettes provisionnées pour cong		6 189			6 189	
43100000 Sécurité sociale		9 084			9 084	
43702000 GENERATION mutuelle + prévoyan		586			586	
43703000 KLESIA Retraite		4 130			4 130	
43800000 TA libérateur		64			64	
43820000 Charges sociales sur congés à		2 713			2 713	
44210000 Prélèvements à la source (Impô		1 728			1 728	
44400000 État - Impôts sur les bénéfice		62 709			62 709	
AUTRES DETTES		23 336 564			23 336 564	
41100000 CLIENTS		990			990	
46700000 Divers comptes débiteurs et pr		23 335 334			23 335 334	
46800000 Divers comptes créditeurs et c		240			240	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		2 290 989			2 290 989	
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		2 290 989			2 290 989	
TOTAL DETTES		25 757 088	9 887 670		15 869 419	160.50
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		338 799			338 799	
47700000 Différences de conversion - Pa		338 799			338 799	
TOTAL GENERAL		26 095 888	9 887 670		16 208 218	163.92

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 9	Euros	%
COTISATIONS	26 990		26 990	
75610000 COTISATIONS SANS CONTRPARTIE	26 990		26 990	
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	101 792	179 867	78 074	43.41
75510000 CONTRIBUTION FINANCIERE SPARK	101 792	179 867	78 074	43.41
AUTRES PRODUITS	1		1	
75800000 Indemnités et autres produits	1		1	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	128 784	179 867	51 083	28.40
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	206 719	181 533	25 186	13.87
60630100 PETIT MATERIEL BUREA	1 376	70	1 307	NS
60640000 FOURNITURES	588		588	
61560000 ENTRETIENS ET MAINTENANCES	6 341		6 341	
61600000 ASSURANCE	5 922		5 922	
62260000 HONORAIRE DIVERS	3 810	156 403	160 213	102.44
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	9 690	9 000	690	7.67
62262000 HONORAIRES CAC	12 071	11 760	311	2.64
62263000 HONORAIRES AVOCATS	52 916	4 222	48 694	NS
62264000 HONORAIRES DE RECRUTEMENT	59 460		59 460	
62265000 HONORAIRES PENNYLANE	190		190	
62330000 CONGRES ET EXPOSITIONS	19 343		19 343	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	8 482		8 482	
62570000 FRAIS DE RECEPTION	32 173		32 173	
62590000 Frais kilométriques	232		232	
62600000 FRAIS AFFRANCHISSEMENTS		79	79	100.00
62610000 Frais postaux	28		28	
62620000 Téléphone et internet	791		791	
62700000 FRAIS BANCAIRES	926		926	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	64		64	
63350000 Versements libératoires ouvran	64		64	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	77 022		77 022	
64110000 Salaires, appointements	70 833		70 833	
64120000 Congés payés + RTT	6 189		6 189	
CHARGES SOCIALES	33 731		33 731	
64510000 Cotisations à l'Urssaf	21 334		21 334	
64520000 Cotisations aux mutuelles	1 419		1 419	
64530000 Cotisations aux caisses de ret	8 225		8 225	
64580000 PROVISION CHARGES SOCIALES CP	2 713		2 713	
64730000 FRAIS RESTAURATION	40		40	
AUTRES CHARGES	0		0	
65800000 Pénalités et autres charges (a	0		0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	317 537	181 533	136 003	74.92
RESULTAT D'EXPLOITATION	188 753	1 667	187 086	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 9	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	278 000		278 000	
76800000 INTERETS SUR PLACEMENTS	278 000		278 000	
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		1 667	1 667	100.00
76600000 PROFIT SUR CHANGE		1 667	1 667	100.00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	278 000	1 667	276 333	NS
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	26 538		26 538	
66600000 PERTE SUR CHANGE	26 538		26 538	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	26 538		26 538	
RESULTAT FINANCIER	251 462	1 667	249 795	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	62 709		62 709	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	62 709		62 709	
69500000 Impôts sur les bénéfices	62 709		62 709	
TOTAL DES PRODUITS	406 784	181 533	225 250	124.08
TOTAL DES CHARGES	406 784	181 533	225 250	124.08
EXCEDENT OU DEFICIT				

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	12
Informations générales complémentaires	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Disponibilités en Euros	13
Disponibilités en devises	13
Produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Ecart de conversion sur opérations en devises	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 26 095 887.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 128 783.77 Euros et dégageant un excédent de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association GENOTHER a pour objet social de porter le Biocluster GenoTher - Paris - Evry et notamment soutenir et accompagner tous projets innovants susceptibles de conduire à la mise au point de technologies ou produits pour le développement de la filière génique.

Pour lancer son activité, l'association a organisé la première édition du GenoTher Summit en juin 2025 qui a réunit les acteurs du domaine. L'association a également recruté ses premiers salariés à compter de septembre 2025.

A ce titre, l'association perçoit une subvention Plan Finance 2030 de l'ANR pour constituer un biocluster regroupant des laboratoires, centres de recherches, centres de soins et entreprises du domaine de la thérapie génique. L'engagement total porte sur un montant de 70 millions d'euros de subventions.

Au 31 décembre 2025, l'association a perçu un montant total de 30 millions d'euros au titre de cette subvention. En tant qu'établissement coordinateur du projet, l'association centralise la subvention pour l'ensemble des partenaires et tient une gestion pour comptes. A ce titre, elle a reversé une partie de cette subvention à des partenaires avec lesquels des contrats de reversement ont été signés :

- 2 310 000 euros ont été reversés à l'ISTEM / CECS au cours de l'exercice;
- 4 354 666 euros ont été reversés à l'INSERM au cours de l'exercice.

Un tableau de suivi des subventions est présenté ci dessous :

Subventions	Montant de l'engagement	Montant perçu	Montant reversé	Solde
ANR - Plan Finance 2030	70 000 000 €	30 000 000 €	6 664 666 €	23 335 334 €

L'association a également perçu une contribution financière de 3 millions de dollars de la société SPARK THERAPEUTICS. Un total de 101 792 euros a été utilisé sur l'exercice 2025 pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'association.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et ses règlements modificatifs.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

L'association a appliqué, à compter de l'exercice clos le 31/12/2025, les nouvelles dispositions du Plan Comptable Général issues du règlement ANC n°2022-06, modifiant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que du règlement ANC n°2023-03, modifiant le règlement ANC n°2018-06.

Ces règlements ont principalement conduit à une nouvelle présentation du bilan et du compte de résultat, sans modification des principes comptables appliqués antérieurement.

L'application de ces nouveaux textes n'a pas eu d'impact sur le résultat, la situation financière ni le patrimoine de l'association.

Informations générales complémentaires**Evaluation des contributions en nature de 331 000 € :**

Ce montant correspond à la valorisation des salaires des collaborateurs salariés de l'association GENETHON détachés à GENOTHER et des frais généraux au cours de l'exercice 2025.

Contributions	2025
Personnel	276 000,00 €
Frais généraux	55 000,00 €
Total	331 000,00 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	9 990	9 990	
Charges constatées d'avance	2 014	2 014	
TOTAL	12 004	12 004	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	42 184	42 184		
Personnel et comptes rattachés	6 189	6 189		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 576	16 576		
Impôts sur les bénéfices	62 709	62 709		
Autres impôts taxes et assimilés	1 728	1 728		
Groupe et associés	149	149		
Autres dettes	23 336 564	23 336 564		
Produits constatés d'avance	2 290 989	2 290 989		
TOTAL	25 757 088	25 757 088		

La contribution financière SPARK non utilisée par l'association Genother pour 2 290 989 euros au 31/12/2025 a été comptabilisée en produits constatés d'avance.

Le solde de la subvention ANR de 23 335 334 euros au 31/12/2025 tel que décrit dans le paragraphe Faits caractéristiques de l'exercice a été comptabilisé en autres dettes.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	16 712
Total	16 712

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 009
Dettes fiscales et sociales	8 966
Total	31 974

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances	318 045			338 799
Total	318 045			338 799

Les écarts de conversion sont calculés sur les placements de l'association et la contribution financière SPARK. Les écarts de conversion passifs étant supérieurs aux écarts de conversion actifs, aucune provision pour perte de change n'a été constatée au 31 décembre 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 071 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 071 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

GENOTHER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

20 Rue Henri-Desbrueres

91000 EVRY-COURCOURONNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

GENOTHER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

20 Rue Henri-Desbruères

91000 EVRY-COURCOURONNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association GENOTHER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GENOTHER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif aux incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03 décrit dans la note "Changement de méthode comptable" de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Jean-Yves Guyard*

Jean-Yves GUYARD

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 990		9 990		9 990	
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	25 765 838		25 765 838	9 887 670	15 878 169	160,59
	Charges constatées d'avance (2)	2 014		2 014		2 014	
	Total II	25 777 842		25 777 842	9 887 670	15 890 173	160,71
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)	318 045		318 045		318 045	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	26 095 888		26 095 888	9 887 670	16 208 218	163,92

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 9		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
FONDS DÉDIÉS	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)						
	Situation nette (sous total)						
	Fonds propres consommables						
PROVISIONS	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I						
PROVISIONS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses	149		9 706 285		9 706 136	100.00
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	42 184		181 385		139 201	76.74
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	87 203				87 203	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	23 336 564				23 336 564	
DETTES (1)	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	2 290 989				2 290 989	
	Total IV	25 757 088		9 887 670		15 869 419	160.50
	Ecarts de conversion passif (V)	338 799				338 799	
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	26 095 888		9 887 670		16 208 218	163.92

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	9	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	26 990				26 990	
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	101 792		179 867		78 074	43.41
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	1				1	
Total I	128 784		179 867		51 083	28.40
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	206 719		181 533		25 186	13.87
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	64				64	
Salaires et traitements	77 022				77 022	
Charges sociales	33 731				33 731	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	0				0	
Total II	317 537		181 533		136 003	74.92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	188 753		1 667		187 086	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	9	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	278	000			278 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change			1	667	1 667	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	278	000	1	667	276 333	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	26	538			26 538	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	26	538			26 538	
2. Résultat financier (III-IV)	251	462	1	667	249 795	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	62	709			62 709	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	62	709			62 709	
Total des produits (I+III+V)	406	784	181	533	225 250	124.08
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	406	784	181	533	225 250	124.08
5. EXCEDENT OU DEFICIT						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 26 095 887.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 128 783.77 Euros et dégageant un excédent de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association GENOTHER a pour objet social de porter le Biocluster GenoTher - Paris - Evry et notamment soutenir et accompagner tous projets innovants susceptibles de conduire à la mise au point de technologies ou produits pour le développement de la filière génique.

Pour lancer son activité, l'association a organisé la première édition du GenoTher Summit en juin 2025 qui a réunit les acteurs du domaine. L'association a également recruté ses premiers salariés à compter de septembre 2025.

A ce titre, l'association perçoit une subvention Plan Finance 2030 de l'ANR pour constituer un biocluster regroupant des laboratoires, centres de recherches, centres de soins et entreprises du domaine de la thérapie génique. L'engagement total porte sur un montant de 70 millions d'euros de subventions.

Au 31 décembre 2025, l'association a perçu un montant total de 30 millions d'euros au titre de cette subvention. En tant qu'établissement coordinateur du projet, l'association centralise la subvention pour l'ensemble des partenaires et tient une gestion pour comptes. A ce titre, elle a reversé une partie de cette subvention à des partenaires avec lesquels des contrats de reversement ont été signés :

- 2 310 000 euros ont été reversés à l'ISTEM / CECS au cours de l'exercice;
- 4 354 666 euros ont été reversés à l'INSERM au cours de l'exercice.

Un tableau de suivi des subventions est présentée ci dessous :

Subventions	Montant de l'engagement	Montant perçu	Montant reversé	Solde
ANR - Plan Finance 2030	70 000 000 €	30 000 000 €	6 664 666 €	23 335 334 €

L'association a également perçu une contribution financière de 3 millions de dollars de la société SPARK THERAPEUTICS. Un total de 101 792 euros a été utilisé sur l'exercice 2025 pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'association.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et ses règlements modificatifs.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

L'association a appliqué, à compter de l'exercice clos le 31/12/2025, les nouvelles dispositions du Plan Comptable Général issues du règlement ANC n°2022-06, modifiant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que du règlement ANC n°2023-03, modifiant le règlement ANC n°2018-06.

Ces règlements ont principalement conduit à une nouvelle présentation du bilan et du compte de résultat, sans modification des principes comptables appliqués antérieurement.

L'application de ces nouveaux textes n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat, la situation financière ni le patrimoine de l'association.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	9 990	9 990	
Charges constatées d'avance	2 014	2 014	
TOTAL	12 004	12 004	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	42 184	42 184		
Personnel et comptes rattachés	6 189	6 189		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 576	16 576		
Impôts sur les bénéfices	62 709	62 709		
Autres impôts taxes et assimilés	1 728	1 728		
Groupe et associés	149	149		
Autres dettes	23 336 564	23 336 564		
Produits constatés d'avance	2 290 989	2 290 989		
TOTAL	25 757 088	25 757 088		

La contribution financière SPARK non utilisée par l'association Genother pour 2 290 989 euros au 31/12/2025 a été comptabilisé en produits constatés d'avance.

Le solde de la subvention ANR de 23 335 334 euros au 31/12/2025 tel que décrit dans le paragraphe Faits caractéristiques de l'exercice a été comptabilisé en autres dettes.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	16 712
Total	16 712

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 009
Dettes fiscales et sociales	8 966
Total	31 974

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances	318 045			338 799
Total	318 045			338 799

Les écarts de conversion sont calculés sur les placements de l'association et la contribution financière SPARK. Les écarts de conversion passifs étant supérieurs aux écarts de conversion actifs, aucune provision pour perte de change n'a été constaté au 31 décembre 2025.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 071 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 071 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

GENOTHER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

20 Rue Henri-Desbrueres

91000 EVRY-COURCOURONNES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

GENOTHER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

20 Rue Henri-Desbrueres

91000 EVRY-COURCOURONNES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association GENOTHER,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Société par actions simplifiée au capital de 2 201 424 €

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

572 028 041 RCS Nanterre

TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1. Conventions passées avec l'association GENETHON

Objet : annulation de la refacturation des frais d'accompagnement juridique initialement prévue en 2024

Nature : la présente convention vise à formaliser l'annulation de la refacturation des frais d'accompagnement juridique que l'association Généthon avait supportés préalablement à la création de GenoTher, notamment les honoraires liés aux conseils juridiques et à la rédaction des statuts de l'association.

Ces charges avaient été provisionnées dans les comptes 2024 de GenoTher en vue d'une refacturation sur cet exercice. Toutefois, cette refacturation n'a pas été réalisée, les coûts concernés datant d'avant le 01/11/2024 et n'étant donc pas éligibles au financement du projet Genother dans le cadre de l'ANR.

En conséquence, la refacturation prévue pour 2024 est annulée. Une nouvelle convention pourra être établie si une refacturation devait être envisagée ultérieurement dans un autre cadre.

Modalités : le montant total de ces charges s'élève à 79 592,46 € TTC, TVA non récupérable par GenoTher.

2. Convention passées avec la société Spark Therapeutics Inc., membre fondateur et administrateur de l'association Genother

Objet : financement par Spark des frais généraux administratifs de l'association GenoTher

Nature : cette convention formalise la réception par l'association GenoTher du versement d'un montant de 3 000 000 dollars US en 2024.

Ces fonds ont pour vocation de contribuer au financement des frais généraux et administratifs de l'association GenoTher, dont la mission est de porter le Biocluster GenoTher - Paris – Evry, financé plus largement dans le cadre de France 2030.

Modalités : sur l'exercice 2024, le solde en euros de ce financement est de 2 706 136 €. Ce montant correspond à la contrevaletur en euros des sommes reçues, déduction faite des frais généraux supportés en 2024.



Sur l'exercice 2025, le solde en euros de ce financement est de 2 290 989 €. Ce montant correspond à la contrevaieur en euros des sommes reçues, déduction faite des frais généraux supportés en 2024 et en 2025.

Paris-La Défense, le 3 juin 2026
Le commissaire aux comptes
Deloitte & Associés



Jean-Yves Guyard

Jean-Yves GUYARD